De l'intérêt de l'exposé à l'école élémentaire

Préambule

La pratique de l'exposé est courante de l'école élémentaire au parcours universitaire. Suivant les cycles d'études, ses modalités de préparation ne sont pas les mêmes. De manière générique, la pratique de l'exposé passe le plus souvent par un travail de préparation personnel sur un thème ou un sujet qui intéresse l'élève en vue d'une présentation orale et/ou écrite. L'élève peut être plus ou moins accompagné pour accomplir cette double tâche. Parfois, ces exposés peuvent être collectifs.

Quelques pièges caricaturaux sont malheureusement rencontrés dans les classes de cycle 3 de l'école élémentaire, que nombre d'enseignants reconnaîtront :

- L'exposé classique, sur le hamster ou sur le chat, par exemple : cet exposé passionne l'élève, car il nous fait part de son quotidien et tente de transmettre sa passion aux autres, mais il est la plupart du temps assez rébarbatif pour l'auditoire, qui écoutera la longue lignée des types de chats, connaîtra leur aliment préféré, verra les photos du chat de la maison sous toutes ses coutures, etc. Nous sommes ici devant un contenu « hors programme ».
- L'exposé « Wikipédia », sur un pays, par exemple, avec un nombre de données impressionnant comme le PIB (produit intérieur brut), le nombre d'habitants au kilomètre carré, la liste des présidents, etc. Ici, personne ne comprendra grand-chose au contenu, pour cause de source d'information mal « digérée ».
- L'exposé avec le dossier intégral photocopié par la famille pour chaque élève de la classe... en s'imaginant, peut-être, avoir une meilleure note finale ?
- L'exposé « ânonné », au cours duquel l'élève déchiffre péniblement des phrases recopiées directement d'une source documentaire personnelle : ce type d'exposé renvoie à la problématique de l'enfant en difficulté scolaire.
- − L'exposé « parent » : le père ou la mère a passé plusieurs mercredis et/ou week-ends à faire tout le travail de recherche à la maison pour son enfant !

Ces écueils (dont la liste n'est pas exhaustive) viennent la plupart du temps d'une pratique de l'exposé correspondant davantage à des travaux de collège et de lycée et transférée vers l'école primaire sans discernement.

L'école est avant tout un lieu d'apprentissage. Il s'agit ici de s'inscrire dans les textes et les pratiques de classe référencées de l'école élémentaire pour éviter ces écueils ; cela passe tout simplement par les programmes et les directives associées de l'école élémentaire.

Trois postulats sont ainsi à prendre en compte :

- le respect des programmes : tout exposé doit y être conforme (voir l'annexe 1) ;
- une pédagogie définie par l'enseignant, qui doit être le maître d'œuvre des travaux réalisés par les élèves (voir les modalités d'apprentissage) ;
- pas de devoirs écrits à la maison (directive de 1956) : cela signifie que c'est en classe que se feront les recherches et la présentation, le travail à domicile restant utile pour une préparation personnelle (révision et mémorisation des propos retenus pour l'exposé).

Nous sommes donc ici dans les fondamentaux des principes d'apprentissage : c'est à l'école qu'on apprend, avec des élèves motivés et un enseignant qui aura accompagné l'élève selon des modalités pédagogiques référencées.

Modalités d'apprentissage

On comprendra que c'est l'enseignant qui doit accompagner l'élève, non seulement dans sa tâche de recherche, mais aussi pour la présentation orale et écrite. L'enseignant doit donc s'inscrire dans un vrai processus pédagogique et prévoir des temps de recherche, de préparation et d'entraînement qui rentreront, en fonction des objectifs d'apprentissage, dans tel ou tel domaine du programme et dans l'emploi du temps de la semaine (lecture, écriture, sciences, histoire, etc.).

La préparation des exposés et leur passation pourront se faire individuellement ou en petits groupes (deux ou trois élèves au maximum).

1. Organisation des séances

- Prévoir un temps de concertation avec le groupe-classe pour se mettre d'accord sur la faisabilité de l'exposé, s'il est proposé par l'élève, ou sur les enjeux du travail, s'il est proposé par l'enseignant.
- Avoir les représentations de l'élève sur le sujet en amont du travail de recherche. Cela peut passer tout simplement par un écrit simple au brouillon, où l'élève rédigera spontanément ses idées sur le sujet.
- Prévoir du temps pour la recherche et l'étude documentaires (BCD, cédéroms, Internet, manuels scolaires...), qui devront être guidées par l'enseignant. Celui-ci pourra faire chercher par ses élèves les documents de travail ou les leur proposer directement. Si la volonté de faire un exposé émane spécifiquement de l'élève, l'enseignant pourra lui demander s'il a des documents personnels afin de pouvoir effectuer une analyse didactique avant validation comme outil de travail documentaire. Une fois les sources d'information disponibles, c'est au moyen d'un questionnaire guidé fourni par l'enseignant que l'élève préparera son exposé. Ce questionnaire tiendra compte des représentations et connaissances initiales de l'élève. Les sources documentaires devront être variées (documents authentiques, photos, enregistrements sonores ou vidéo, textes scientifiques ou historiques, etc.). Une partie devra être sélectionnée pour agrémenter l'exposé oral et/ou écrit. Le questionnement initial pourra être la trame ou l'équivalent du « sommaire-plan » rencontré au collège et au lycée.
- L'élève aura alors un travail de synthèse écrit à réaliser, qui articulera les données disponibles et les commentaires écrits. Ce sera la trace écrite qu'il pourra présenter pendant l'exposé ou mettre à disposition à la fin de celui-ci. Ce document nécessitera de la part de l'élève un travail de mémorisation, car il devra au maximum éviter de lire ses écrits.

2. Les thèmes possibles

Tout contenu spécifique écrit dans le programme de l'école élémentaire peut faire l'objet d'un exposé.

Que cela ne freine aucun élève ni aucun enseignant, cependant : le thème « le chat » pourra être retenu par l'enseignant, qui trouvera facilement les repères dans les programmes en

termes de biodiversité, de mode de reproduction, etc. en fonction des questions qu'il amènera l'élève à se poser au cours de sa recherche documentaire.

L'enseignant pourra aussi fournir aux élèves une liste de propositions.

3. La présentation orale

- Prévoir une durée limitée (dix minutes au maximum semble être une bonne moyenne).
- La présentation orale ne doit pas être une simple oralisation de l'écrit : l'oral passe par le corps, des interactions avec l'auditoire, des actes de langage (conduites discursives : raconter, décrire, argumenter, expliquer). Ainsi, le propos doit être fluide et articulé et être mémorisé sans reprendre de manière exhaustive le document écrit ; le présentateur doit être en phase avec le public pour capter son attention et dynamiser ce moment.
- On pourra penser à une progression de type introduction-développement-conclusion, mais sans caractère d'obligation, car le principal est de rentrer dans le cadre du contenu proposé à l'auditoire.
 L'introduction pourra, par exemple, donner l'intention du présentateur, ses motivations et une présentation rapide du plan de travail (le « sommaire »), l'intérêt de cette partie étant d'intéresser l'auditoire au thème proposé.
 Le développement donnera le contenu proprement dit de l'exposé. Il devra être varié et proposer des supports d'observation pour capter l'attention de l'auditoire (documents visuels écrits, enregistrements audio ou vidéo si l'école dispose d'un tel matériel, objets divers, etc.). L'élève ne devra pas hésiter à interpeller son public en cas de problème de compréhension, à laisser les autres poser des questions, à anticiper les difficultés d'attention du groupe récepteur. La conclusion proposée pourra être un moment interactif, sous la forme d'un quiz écrit et/ou oral, dont l'enjeu, énoncé au départ, mettra l'auditoire dans une situation d'écoute active.
- Il peut être question, à ce moment-là, d'effectuer un travail réciproque entre l'émetteur et le récepteur, et de proposer ainsi au groupe qui écoute de prendre des notes en vue d'un questionnement ultérieur. C'est un procédé délicat, car à cet âge d'apprentissage, il est difficile de faire deux choses à la fois, en l'occurrence écouter et écrire rapidement (cela fait toutefois partie du programme de l'école élémentaire).

4. La présentation écrite

Elle peut prendre diverses formes : être entièrement manuscrite ou réalisée au moyen d'un logiciel de traitement de texte. Cet écrit respectera les normes du documentaire, avec un titre principal, des sous-titres, des petits paragraphes indépendants les uns des autres et des légendes associées aux illustrations proposées (voir l'annexe 2).

- Affichage sur un grand panneau, qui peut servir d'appui à la présentation orale.
- Carnet documentaire, qui compulsera l'ensemble des données fournies lors de la préparation.

• Document multimédia, élaboré à l'aide d'un logiciel de mise en pages (comme *Didapages*, par exemple, gratuit et facile d'accès pour l'enseignant comme pour l'élève.), diaporama, etc.

5. L'évaluation

Elle recouvre un champ multidisciplinaire : oral, écrit, analyse documentaire. L'enseignant pourra créer des grilles de compétences sur la base des programmes, ce qui lui permettra de procéder à une évaluation rapide et efficace.

Annexe 1 : du côté des programmes

(source: http://www.education.gouv.fr/bo/2008/hs3/default.htm)

Les extraits du programme ci-après donneront l'ampleur des apprentissages qui pourront être mis en valeur à l'aide de la pratique de l'exposé.

Ici, ce sont les domaines des sciences, de l'histoire et de la géographie qui sont présentés, mais d'autres domaines sont possibles (l'éducation citoyenne, par exemple), qui pourront être retrouvés dans les programmes 2008.

1. Langage oral

L'élève est capable d'écouter le maître, de poser des questions, d'exprimer son point de vue, ses sentiments. Il s'entraîne à prendre la parole devant d'autres élèves pour reformuler, résumer, raconter, décrire, expliciter un raisonnement, présenter des arguments.

Dans des situations d'échanges variées, il apprend à tenir compte des points de vue des autres, à utiliser un vocabulaire précis appartenant au niveau de la langue courante, à adapter ses propos en fonction de ses interlocuteurs et de ses objectifs.

2. Lecture, écriture

La lecture et l'écriture sont systématiquement liées : elles font l'objet d'exercices quotidiens, non seulement en français, mais aussi dans le cadre de tous les enseignements.

Lecture

La lecture continue à faire l'objet d'un apprentissage systématique : [...] compréhension de textes scolaires [...], compréhension de textes informatifs et documentaires, compréhension de textes littéraires [...].

L'élève apprend à comprendre le sens d'un texte en en reformulant l'essentiel et en répondant à des questions le concernant.

Rédaction

La rédaction de textes fait l'objet d'un apprentissage régulier et progressif : elle est une priorité du cycle des approfondissements. Les élèves apprennent à narrer des faits réels, à décrire, à expliquer une démarche, à justifier une réponse, à inventer des histoires, à résumer des récits, à écrire un poème, en respectant des consignes de composition et de rédaction.

Sciences expérimentales et technologie

Les sciences expérimentales et les technologies ont pour objectif de comprendre et de décrire le monde réel, celui de la nature et celui construit par l'homme, d'agir sur lui, et de maîtriser les changements induits par l'activité humaine. Leur étude contribue à faire saisir aux élèves la distinction entre faits et hypothèses vérifiables d'une part, opinions et croyances d'autre part.

Observation, questionnement, expérimentation et argumentation pratiqués, par exemple, selon l'esprit de la « main à la pâte » sont essentiels pour atteindre ces buts ; c'est pourquoi les connaissances et les compétences sont acquises dans le cadre d'une démarche d'investigation qui développe la curiosité, la créativité, l'esprit critique et l'intérêt pour le progrès scientifique et technique.

Familiarisés avec une approche sensible de la nature, les élèves apprennent à être responsables face à l'environnement, au monde vivant, à la santé. Ils comprennent que le développement durable correspond aux besoins des générations actuelles et futures. En relation avec les enseignements de culture humaniste et d'instruction civique, ils apprennent à agir dans cette perspective.

Les travaux des élèves font l'objet d'écrits divers consignés, par exemple, dans un carnet d'observations ou un

cahier d'expériences.

Histoire

L'étude des questions suivantes permet aux élèves d'identifier et de caractériser simplement les grandes périodes qui seront étudiées au collège. [...] Il ne s'agit donc, en aucune façon, de traiter dans tous leurs aspects les thèmes du programme mais seulement de s'assurer que les élèves connaîtront les personnages ou événements représentatifs de chacune de ces périodes.

Géographie

Le programme de géographie a pour objectifs de décrire et de comprendre comment les hommes vivent et aménagent leurs territoires. Les sujets étudiés se situent en premier lieu à l'échelle locale et nationale ; ils visent à identifier et connaître les principales caractéristiques de la géographie de la France dans un cadre européen et mondial. La fréquentation régulière du globe, de cartes, de paysages est nécessaire.

Le programme de géographie contribue, avec celui de sciences, à l'éducation au développement durable.

Annexe 2 Type d'écrit associé à l'exposé : les écrits de documentation

Ce sont des écrits destinés à expliquer, apprendre et comprendre quelque chose, à trouver des informations sur les questions que l'on se pose.

Pour expliquer, on utilisera des descriptions, des narrations, des questions-réponses, des définitions provenant de nouveaux lexiques.

Les informations sont regroupées par blocs, avec des textes et des illustrations (dessins, schémas, photos, documents authentiques...). Elles sont annoncées par des titres et des soustitres, qui indiquent le contenu des paragraphes.

Généralement, les blocs sont indépendants les uns des autres et peuvent être lus dans n'importe quel ordre.

(Synthèse de l'annexe 2 inspirée par l'ouvrage *La langue française, mode d'emploi*, de É. Charmeux, F. Monier-Roland, C. Barou-Fret et M. Grandaty, publié aux éditions SEDRAP.)

Annexe 3 Synthèse : la pratique de l'exposé au primaire résumée en dix points

- 1. Un thème est développé par un ou plusieurs élèves, soit par volonté personnelle, soit à la demande du maître.
- 2. Le contenu doit être conforme aux programmes de l'école élémentaire.
- 3. L'enseignant doit tenir compte des représentations de l'élève en début de projet pour mettre en avant ses connaissances avérées, ses erreurs et la trame de questionnement qui viendra par la suite.
- 4. Le contenu est préparé en classe par le biais d'une recherche documentaire ciblée avec un questionnaire d'accompagnement fourni à l'élève par le maître. Il ne s'agit pas de recopier des données, mais d'expliquer avec ses propres mots tant que faire se peut.
- 5. Les sources documentaires doivent être validées par l'enseignant.
- 6. Le travail à la maison doit se limiter à une mise au propre et à une mémorisation des contenus.
- 7. La trace écrite est multiple : affichage sur un grand panneau, carnet documentaire, voire document numérisé. Cet écrit reprendra les grandes lignes de l'écrit documentaire : titre, sous-titres, paragraphes indépendants, illustrations diverses (images, dessins, schémas, documents authentiques, photos...). Il comprendra des

- séquences descriptives et narratives, des questions-réponses, un lexique avec les définitions de mots nouveaux.
- 8. La phase orale de l'exposé doit permettre à tous de comprendre les propos du locuteur. Celui-ci doit donc parler distinctement, proposer des documents d'accompagnement motivants et lisibles et être concis (de dix à quinze minutes au maximum).
- 9. Les élèves récepteurs doivent être en situation d'écoute active. La qualité de l'écoute dépend de l'enjeu pour l'élève qui reçoit l'information : un projet fort et motivant pour la classe peut suffire à capter l'attention ; un quiz organisé en fin d'exposé pour valider la compréhension peut susciter du dynamisme et apporter un enjeu supplémentaire.
- 10. L'évaluation doit être basée sur les compétences qui sous-tendent le programme de l'école élémentaire. Elles sont ici interdisciplinaires.

Sources de référence

En ligne:

Programmes de l'école primaire : http://www.education.gouv.fr/bo/2008/hs3/default.htm Compléments sur la pratique de l'exposé : http://ww2.ac-poitiers.fr/ia16-pedagogie/spip.php?article336

Sur l'oral : http://eduscol.education.fr/cid46413/didactiques-de-l-oral-14-et-15-juin-2002-a-la-grande-motte.html (publication *Didactiques de l'oral*, actes du séminaire des 14 et 15 juin 2002 à La Grande-Motte).

Ouvrages scolaires:

Sur l'écrit documentaire : *La langue française, mode d'emploi* (É. Charmeux, F. Monier-Roland, C. Barou-Fret et M. Grandaty, éditions SEDRAP).

Sur l'exposé : Maîtriser l'oral – Cycle 2 et Maîtriser l'oral – Cycle 3, Magnard, 1998 et 1999.

Utiliser *Mobiclic* pour réaliser un exposé : quelques réflexions personnelles pour une trame possible...

Le support *Mobiclic* doit faciliter tant la tâche de l'enseignant que celle de l'élève. Les grands problèmes rencontrés par l'enseignant sont le temps consacré aux préparations ainsi que la mise en œuvre logistique en classe. Pour l'enfant, le problème majeur est la compréhension des sources d'information initiales et leur exploitation.

Mobiclic peut aider l'un et l'autre en proposant un exposé « clés en main » qui permettra à l'élève d'analyser et d'exploiter des données facilement disponibles, que l'enseignant n'aura pas besoin de chercher pour l'élève.

De tels exposés existent déjà sur Internet, mais cela génère une utilisation parfois mal sécurisée et des documents généralement difficiles à comprendre ou à analyser pour l'élève en autonomie. Le support *Mobiclic* peut permettre d'éviter ces deux écueils.

En concevant un canevas-type de préparation pour l'élève, ce dernier sera encadré pour la réalisation. Ce canevas-type pourra donner la trame générale de l'écrit « exposé » : organisation en blocs d'informations (des idées traitées indépendamment sous forme de questions ou de sous-thèmes à traiter) avec titres, sous-titres, illustrations diverses, légendes... Une première page de présentation donnera le titre et le sommaire des points traités.

Des documents facilement accessibles permettraient à l'élève d'écrire de petits textes simples et des légendes, sur la base de données écrites disponibles immédiatement grâce à un simple clic. Il faudrait cependant que ces données soient variées pour répondre aux besoins des enseignants (textes, images, photos, dessins, documents authentiques, etc.). Une version imprimable donnerait le résultat du travail accompli.

Pour optimiser l'intérêt du multimédia, on peut concevoir plusieurs pages comme autant de blocs indépendants à traiter. L'enfant aurait à sa disposition une dizaine de points à traiter, parmi lesquels il ne retiendrait que ceux qui l'intéressent plus particulièrement.

Un tel support pour l'élève permettrait à l'enseignant de travailler sur de nombreuses compétences de l'école élémentaire et sur l'aspect multidisciplinaire, si difficile à mettre en œuvre. Ce support remplirait par ailleurs une grande partie des compétences attendues du B2i.

Page 1 *Mobiclic* : le sommaire Titre principal : à compléter Illustration Zone d'accès Sommaire d'accroche pour aux données la première page disponibles Liste des points retenus par l'élève (choisie par sur le l'enfant) cédérom pour compléter les différentes zones

Page 2 Mobiclic, pages 3, 4, 5, etc. Sous-titre : point à traiter : à choisir dans une liste disponible Texte 1, qui expliquera Légende 1 Illustration 1 pour le point à traiter accompagner Zone d'accès (..., à compléter par le texte 1 aux données l'enfant) Texte 2, disponibles qui sur expliquera le cédérom le point à pour traiter (..., compléter les à compléter différentes Définition Illustration Illustration 2 d'un mot multimédia par zones pour l'enfant) nouveau ou (vidéo, son, accompagner difficile animation...) le texte 2 Légende 2